



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orly, le 8 décembre 2025

LE PARIS FC DÉVOILE LE PROJET D'EXTENSION DE SON CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

Avec le soutien de la Région Île-de-France, du Département du Val-de-Marne, de la Métropole du Grand Paris, et des communes partenaires

Le Paris FC franchit une nouvelle étape majeure de son développement avec un **projet ambitieux d'extension et de modernisation de son centre d'entraînement** situé sur la commune d'Orly, mené en partenariat avec la Région Île-de-France, le Département du Val-de-Marne, le Syndicat Mixte du Parc du Grand Godet, et les communes d'Orly, Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi.

Ce projet, voulu et porté par le club, avec **le soutien de ses nouveaux actionnaires Agache sport, propriété de la famille Arnault, et Red Bull**, s'inscrit dans la continuité du développement sportif et économique du Paris FC, désormais pensionnaire de Ligue 1 et de Première Ligue féminine. Il s'agit par ailleurs d'une illustration concrète de son attachement profond à son territoire et à ses valeurs : engagement, mixité et ancrage local.

Un projet structurant pour le club et le territoire

Dévoilé lors d'une conférence de presse en présence de **Valérie Péresse**, Présidente de la Région Île-de-France, **Olivier Capitanio**, Président du Département du Val-de-Marne, **Quentin Gesell**, Vice-Président délégué au sport de la Métropole du Grand Paris, **Patricia Korchef-Lambert**, Présidente du Syndicat Mixte du Parc du Grand Godet, **Antoine Arnault**, représentant de la famille Arnault, propriétaire du Paris FC, et Pierre **Ferracci**, Président du Paris FC, ce projet vise à doter le club d'un outil d'excellence répondant aux exigences du très haut niveau.

En plus des huit hectares actuels, le site bénéficiera **d'une extension de huit hectares permettant la création de cinq nouveaux terrains d'entraînement**. A l'issue des travaux, ce centre permettra de regrouper, sur un seul et même lieu, les équipes professionnelles masculines et féminines, ainsi que les centres de formation. Au-delà du sportif, d'importants aménagements sont prévus pour le parc du Grand Godet, avec **la volonté d'offrir un espace mieux adapté et des infrastructures modernisés aux habitants du Val-de-Marne**.

Dans cette même logique, le club a travaillé avec les municipalités locales pour permettre la création de deux nouveaux parcs urbains, plus proches des zones résidentielles, qui offriront davantage d'espaces publics accessibles à tous :

- Parc du Bouvray (4 ha, Orly)
- Parc Nungesser (9 ha, Villeneuve-le-Roi)

Pour mener à bien l'ensemble de ces aménagements, le Paris FC a pu compter sur le **soutien appuyé de la Région Île-de-France d'une part, qui a accompagné la récente création du centre de formation dédié aux équipes féminines dont l'inauguration est prévue début 2026, et d'autre part sur celui du Département, de la Métropole du Grand Paris et des trois communes partenaires** (Orly, Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi) qui ont joué un rôle moteur essentiel pour permettre l'agrandissement des infrastructures sportives du club sur son département d'implantation.

Un projet durable et inclusif

Pour la conception de ce futur centre d'entraînement, **une attention toute particulière a été portée sur la dimension environnementale** et ce afin de réduire au maximum son empreinte. Du choix des matériaux à la performance énergétique (bâtiment conforme à la RE2020, matériaux biosourcés, éclairage LED basse consommation et optimisation énergétique informatisée), tout a été pris en compte pour s'implanter le plus naturellement possible sur ces nouveaux espaces.

Le site privilégiera la sobriété et l'autonomie grâce à la récupération des eaux pluviales, aux toitures végétalisées et à l'installation de panneaux photovoltaïques. Le chantier fera également l'objet d'une attention particulière pour limiter les nuisances et favoriser l'insertion locale.

Pleinement mobilisé sur les enjeux sociaux, éducatifs et sportifs, le Paris FC souhaite également, dans cette logique de partenariat intercommunal, renforcer les liens existants avec les écoles, les associations sportives, et les dispositifs d'insertion locale. Le centre deviendra s'ouvrira encore davantage vers les jeunes du Val-de-Marne pour être un **lieu de formation, d'inspiration et d'opportunités concrètes**.

L'extension du centre d'entraînement aura également un effet bénéfique sur l'activité et l'emploi avec la **création de postes directs et indirects** (encadrement sportif, maintenance, logistique, sécurité, restauration, accueil éducatif). Le club s'engage par ailleurs à mettre en places des politiques de recrutement qui pourront favoriser le bassin local d'emploi, en lien avec les communes et les structures d'insertion.

Pour Pierre Ferracci, Président du Paris FC :

« Réunir nos équipes professionnelles masculines et féminines, ainsi que nos centres de formation, sur un même site constitue un symbole fort : celui d'un club qui grandit, se structure et croit profondément en la mixité et au potentiel de sa jeunesse.

Ce projet est également le fruit d'un travail collectif et d'un engagement fort de nos partenaires institutionnels.

Ensemble, nous construisons un centre d'entraînement d'excellence qui bénéficiera au club, à son territoire et à l'ensemble des jeunes qui feront vivre le football en Île-de-France. »

Pour Antoine Arnault, représentant de la famille Arnault, propriétaire du Paris FC :

« Ce projet d'agrandissement du centre d'entraînement était une priorité évidente pour nous tous. Au-delà d'offrir aux joueuses et aux joueurs des infrastructures et des aménagements à la hauteur de nos ambitions, je suis fier du travail accompli avec la région, le département et les communes voisines et qui permettra très bientôt d'avoir de nouveaux espaces et parcs pour tous les habitants. Dans cette même logique d'ancrage local fort et de partenariat avec les acteurs publics, je souhaite et veillerai à ce que ce centre d'entraînement demeure à la fois un haut lieu du sport de très haut niveau et également d'ouverture pour tous ceux qui nous entourent »

Pour Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France :

« Cela fait désormais 10 ans que la Région et le Paris FC avancent main dans la main. Je suis très fière des résultats obtenus et fière de nous unir à nouveau pour la création du centre d'entraînement professionnel pour les équipes féminines du club. Notre détermination à soutenir le sport féminin est totale et la Région se tient au côté de tous les clubs qui s'y engagent. Pionnière, la Région demande la création d'une section féminine aux clubs résidents de tous les équipements qu'elle finance ! L'excellence féminine est une fierté francilienne, et les joueuses du PFC l'incarnent parfaitement ! »

Pour Olivier Capitanio, Président du Département du Val-de-Marne :

« Je suis très fier que le Val-de-Marne ait su mobiliser ses ressources pour accompagner un projet d'une telle envergure sur son territoire. L'expansion du site du Paris FC, accueillant désormais son siège social, son centre de formation ainsi que ses installations d'entraînement pour les équipes masculines et féminines, marque une étape significative pour nous. Je me réjouis que les nouveaux actionnaires partagent notre engagement à ancrer le club dans un tissu populaire, en accord avec l'identité et les valeurs de notre département. C'est une véritable opportunité pour notre territoire et ses habitants, une promesse de rayonnement et d'attractivité, une reconnaissance aussi pour cette terre de sport qu'est le Val de Marne. »

Pour Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris :

« C'est en permettant le transfert du parc du Grand Godet sur le site Nungesser, au cœur de l'opération d'intérêt métropolitain (OIM) de la Grusie, que la Métropole accompagne l'extension du centre d'entraînement du Paris FC. Cette avancée est le fruit d'un véritable travail collectif : dès que le besoin d'agrandir la base d'entraînement sur les parcelles voisines du parc du Grand-Godet s'est exprimé, la Métropole, en lien avec l'ensemble des parties prenantes et les communes concernées, s'est mobilisée ! Ce centre d'entraînement marque une nouvelle étape dans la structuration et les ambitions du club, tout en profitant à l'ensemble des Métropolitains, grâce à un parc reconfiguré et des équipements accessibles à toutes et tous, et plus particulièrement aux plus jeunes. »,

Pour Patricia Korchef-Lambert, Présidente du syndicat mixte du Parc Grand Godet :

« Je suis ravie de ce partenariat avec le Paris FC, qui place l'accès au sport gratuit et de qualité au cœur de notre projet. Nos équipes assureront l'entretien avec engagement, et le parc restera ouvert, vivant et accessible à tous. De nouveaux équipements sportifs voient déjà le jour, et d'autres suivront. Ce partenariat ouvre une nouvelle dynamique pour le parc, le club et notre territoire. »

<p style="text-align: center;">Les chiffres clés du projet d'extension du Centre d'entraînement du Paris FC – Groupe ADP</p>

- **Superficie totale** : 16 hectares (contre 8 actuellement)
- **Extension prévue** : +8 hectares mis à disposition par le Parc du Grand Godet
- **Nombre de terrains** : 5 nouveaux terrains, soit 8 au total
- **Durée de la convention** : 10 ans reconductible deux fois (Convention d'Occupation du Domaine Public – CODP)
- **Réaménagement du territoire** :
 - Maintien du Parc du Grand Godet sur 4 hectares modernisés

- Création de deux nouveaux parcs urbains :
 - Parc du Bouvray (4 ha, Orly)
 - Parc Nungesser (9 ha, Villeneuve-le-Roi)
- **Enjeux du projet :**
 - Répondre aux exigences du football de haut niveau
 - Regrouper sur un même site les équipes professionnelles féminines et masculines et les centres de formation
 - Favoriser la mixité des publics et l'emploi local
 - Renforcer le lien entre le club et le territoire

Les chiffres clés du Centre de formation féminin

- **Superficie** : 1420m²
- **Capacité d'accueil** : 33 joueuses
- **Infrastructures** :
 - 1 salle de performance de 97m²
 - 1 salle vidéo de 43m²
 - 1 espace médical de 50m²
 - 1 salle de vie de 97m²
 - 4 vestiaires joueuses
 - 2 vestiaires arbitres
 - Toiture 100% végétalisée